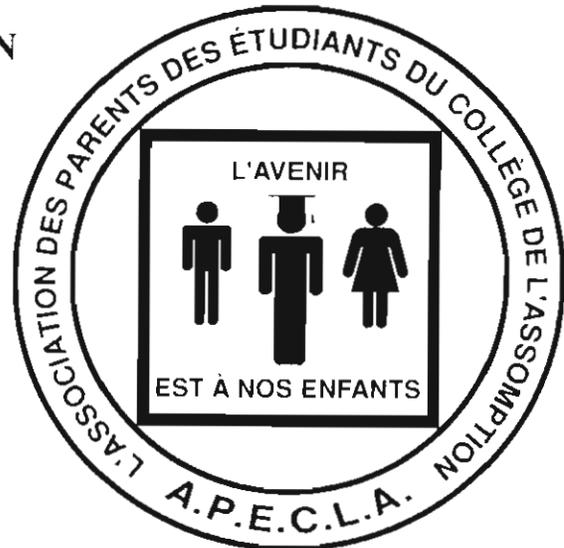




Hommage aux Parents 1965 • 1990

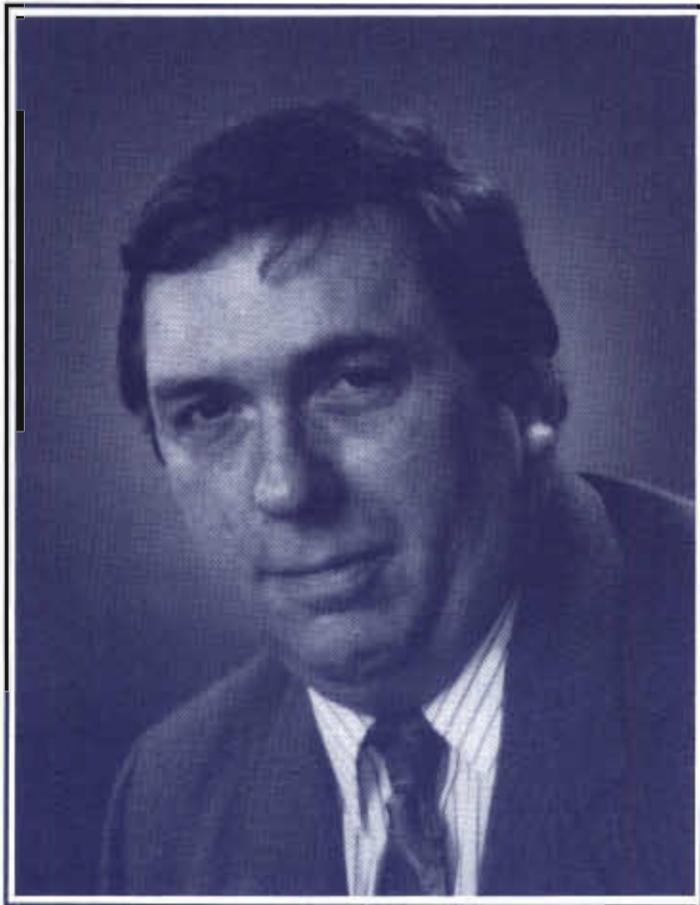


L'ASSOCIATION DES PARENTS
DES ÉTUDIANTS
DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION



9/100

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PARENTS DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION



Chers parents et amis,

Voilà déjà 25 ans qu'oeuvre l'Association des parents des étudiants du Collège de l'Assomption.

Combien de réunions se sont tenues et d'heures de discussion se sont écoulées dans le but de venir en aide aux parents dans l'éducation de leurs enfants.

Ce comité est composé de gens qui consacrent volontairement de leur temps à une cause qui leur est chère et qui devient même pour certains une implication primordiale.

A l'occasion de cet événement, l'Association de parents veut faire peau neuve; déjà depuis l'an dernier, les parents ont augmenté leur visibilité au sein de la communauté. Cette année, le logo et le slogan changent. Les interventions se font de plus en plus nombreuses. L'Association des parents veut entamer le dialogue avec les différents paliers du Collège afin que tous les intervenants

concentrent leurs efforts sur la perspective de l'éducation des élèves et afin de rayonner davantage dans la région comme milieu d'éducation et de développement.

Je profite de l'occasion, en ce 25^e anniversaire, pour remercier tous ces bénévoles qui ont cru en l'Association et qui ont donné de leur temps et de leur personne pendant toutes ces années.

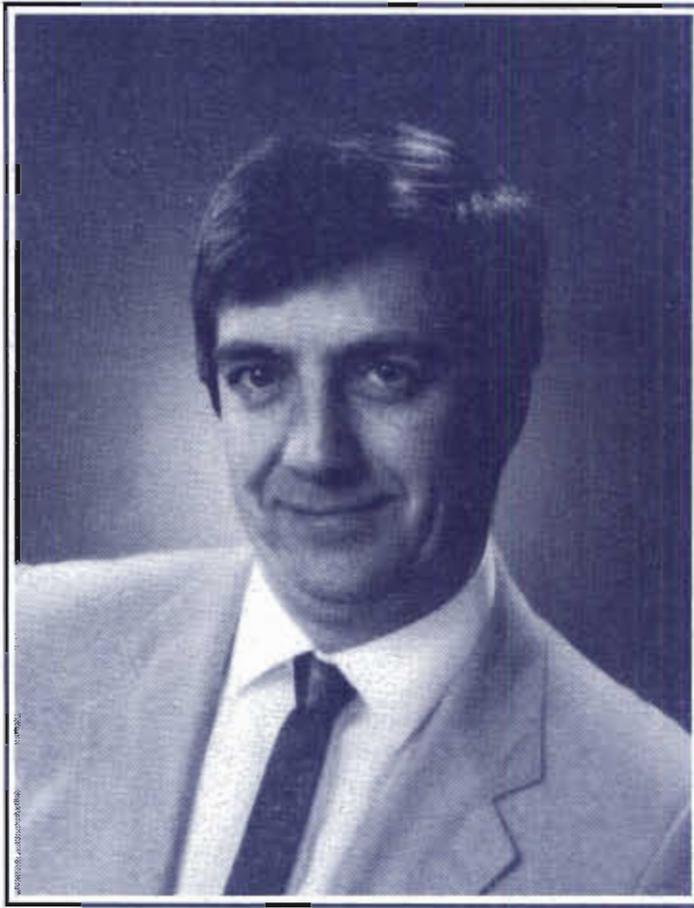
En terminant, je vous convie dans 25 ans où nous nous retrouverons avec une Association et un Collège fiers de leurs réalisations communes et forts en richesses de toutes sortes.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Cousineau'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

François Cousineau

PROPRIÉTÉ DE
LA SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE
CANADIENNE-FRANÇAISE

QUELQUES MOTS DU RESPONSABLE DU COMITÉ DU 25^e



Lors de la première réunion des membres du Conseil d'administration de l'Association pour l'année scolaire 1989-1990, tenue au Collège le 30 octobre 1989, ma proposition au Conseil à l'effet de souligner de façon significative les 25 années de présence active et structurée des parents fut accueillie. L'idée fut acceptée et considérée comme une excellente façon de reconnaître l'apport de nombreux parents oeuvrant pour une meilleure éducation de leurs enfants. De plus, c'était l'occasion privilégiée de promouvoir et de faire connaître l'Association.

Un Comité fut ainsi formé afin d'élaborer et de mener à bien différentes activités.

- Ainsi, un symbole du 25^e fut retenu et placé en évidence sur notre papeterie.
- Le moment était également venu de renouveler le symbole graphique ou LOGO de l'Association, datant de 1966, afin qu'il reflète la clientèle actuelle du Collège. Le Comité a lancé un concours en février 1990 à l'in-

tention de tous les élèves du Collège. Plus de 25 projets ont été soumis par les élèves du secondaire et du collégial. Un jury constitué de parents, du Recteur du Collège, de professeurs et d'élèves, s'est réuni, le 14 mars 1990 et ce, afin de choisir le projet gagnant comprenant un nouveau slogan.

- Un historique a de plus été préparé comme marque de reconnaissance envers les bénévoles qui se sont impliqués, tout en relatant ce que fut l'Association au fil des années.
- Une soirée-reconnaissance, le 9 mai 1990, permet de procéder au lancement du nouveau LOGO ainsi que de l'historique de l'Association. Cette soirée donne lieu à la remise des prix aux gagnants du concours et permet de saluer la contribution de nombreux bénévoles.
- Des articles ont paru en cours d'année dans les différents périodiques circulant dans le Collège ainsi que dans les journaux; d'autres articles seront publiés au cours des prochains mois.
- Un souper-causerie est prévu à l'automne 1990 afin de clôturer ces fêtes avec brio.

Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué jusqu'à maintenant au succès des activités célébrant notre 25^e. Il me reste à souhaiter que se poursuive l'implication des parents afin de confirmer la justesse de notre slogan:

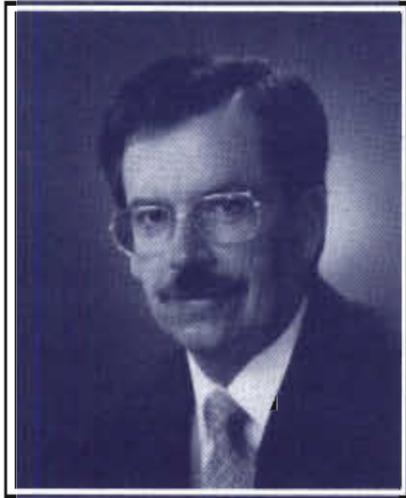
"L'AVENIR EST À NOS ENFANTS".

Régent Tanguay
Régent Tanguay



Collège de l'Assomption

Bureau du recteur



MESSAGE DU RECTEUR

L'année 1990 marque le 25^e anniversaire de la constitution en corporation de l'Association des parents des étudiants du Collège de l'Assomption. Un tel événement se fête parce qu'il représente pour les parents et pour le Collège 25 ans de dévouement, de fidélité, de défi et d'adaptation aux mutations de notre société.

Depuis 25 ans, le Collège a toujours pu compter sur une association de parents entièrement vouée à son oeuvre éducative. Cette association a su défendre les droits fondamentaux des parents en éducation et revendiquer constamment le maintien et le financement équitable du secteur de l'enseignement privé au Québec.

Par ailleurs, notre Collège atteint ses objectifs dans notre région grâce à la qualité de l'éducation qu'il offre. Cette qualité puise sa force dans notre projet éducatif, dans la volonté et la solidarité du personnel et dans la conviction profonde de chacun et de chacune de préparer les adultes de demain à assumer les responsabilités de leur temps.

Nous accomplissons notre travail dans un esprit de collaboration avec les parents qui sont des partenaires essentiels dans la réalisation de notre mission éducative auprès de nos élèves. Ensemble, nous nous préoccupons de la formation dispensée, de sa pertinence et de sa qualité.

Je me fais le porte-parole de tout le personnel du Collège pour remercier l'Association des parents pour son implication au sein du Collège depuis 25 ans. Son dynamisme, sa vitalité et son parti pris pour la cause de l'enseignement privé rendent indispensable son existence. L'Association des parents compte en effet parmi les organismes qui assurent au Collège non seulement son maintien mais aussi son développement. Elle lui rappelle constamment que la jeunesse doit toujours demeurer au coeur de sa vie.

J'exprime ma gratitude envers l'Association des parents, son président, son conseil ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de nombreux projets depuis 1965.

Jusqu'à maintenant, je crois que les relations entre le Collège et l'Association des parents ont été excellentes et marquées par la confiance et le respect mutuel. La collaboration que nous avons su établir fut considérable, précieuse et stimulante pour tous: parents, élèves, membres du personnel.

Je suis assuré que l'Association des parents saura continuer son excellent travail au cours des années à venir. Célébrons dans la joie et dans la reconnaissance. Faisons de ce 25^e anniversaire un tremplin pour relever les défis de demain.

Normand Therrien

Au nom des membres du Conseil d'administration du Collège et en mon nom, je remercie chaleureusement l'Association des parents pour sa contribution à l'oeuvre d'éducation du Collège.

Au cours des 25 dernières années, le Collège a pu compter sur une Association de parents dynamique qui a su s'impliquer dans les dossiers importants de la défense et de la promotion de l'enseignement privé.

Grâce à son appui et à ses nombreuses interventions auprès des responsables du Collège, l'Association des parents a aidé le Collège à atteindre ses objectifs de formation de notre jeunesse .



Paul Major
Président

LE SYMBOLE GRAPHIQUE DE L'ASSOCIATION (1966-1990)



“Le cercle pour la notion d’ensemble et la flamme pour l’intelligence symbolisent la volonté des parents de travailler avec les autorités du Collège à l’éducation des élèves. Ce symbole fut issu des suggestions des membres du Conseil d’administration”.
(M. Roger Lebeau, le 9 mars 1990)

LES BUTS POUR LESQUELS L'APECLA A REÇU SES LETTRES PATENTES

1

Former une association pour permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et de leurs droits dans l'oeuvre d'éducation de leurs enfants.

2

Permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations et de mieux exercer leurs droits dans l'oeuvre d'éducation de leurs enfants.

3

Etudier, promouvoir, protéger et développer de toutes manières les intérêts matériels, culturels, sociaux de ses membres; organiser à cet effet des réunions, conférences, assemblées, échanges de vues.

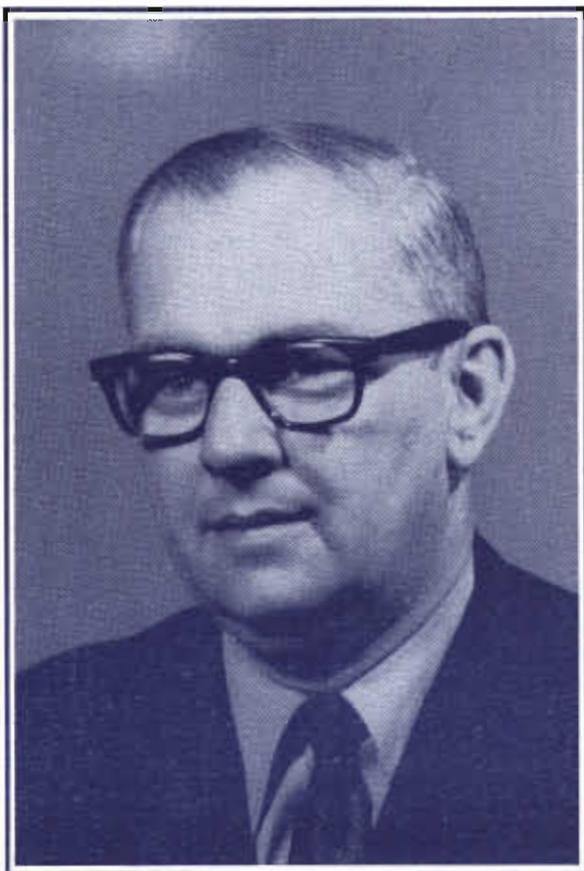
4

Permettre aux parents par le moyen d'un conseil administratif présidé par un comité exécutif, et agissant en leur nom, de coopérer plus effectivement à l'oeuvre d'éducation de leurs enfants en traitant avec les autorités collégiales, universitaires, civiles et tous les organismes intéressés directement ou indirectement à ladite oeuvre d'éducation.

5

Permettre aux autorités collégiales, universitaires, civiles et tous les organismes intéressés directement ou indirectement à ladite oeuvre d'éducation, de traiter avec ledit conseil de parents.

LE PREMIER PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION



Au début des années 1960, les autorités du Collège favorisaient déjà l'implication des parents en organisant des rencontres entre parents et maîtres. La publication du Rapport Parent en avril 1963 identifiait des lacunes dans le système d'enseignement, dont les groupements de parents.

C'est à l'initiative de la direction du Collège, et plus spécialement de Mgr Langlois, que les bases d'un regroupement des parents étaient jetées. Au printemps 1964, les premiers représentants étaient élus et les membres du premier Comité exécutif choisis.

La première tâche du nouveau Comité consistait à doter le regroupement de structures visant à former une Association. Le 20 avril 1965, la charte de l'APECLA était enregistrée.

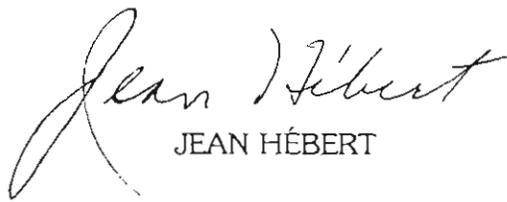
L'organisation de rencontres parents-étudiants, entre deux associations naissantes, s'avérait le reflet parfait des conflits de générations de tous les temps. Le consensus des revendications à formuler n'était pas toujours atteint... facilement.

Toutes ces démarches visaient la survie des institutions d'enseignement privées et cette réalisation de tous les intervenants permet encore maintenant aux jeunes de la région, incluant deux petits-fils, de recevoir leur éducation au Collège de l'Assomption.

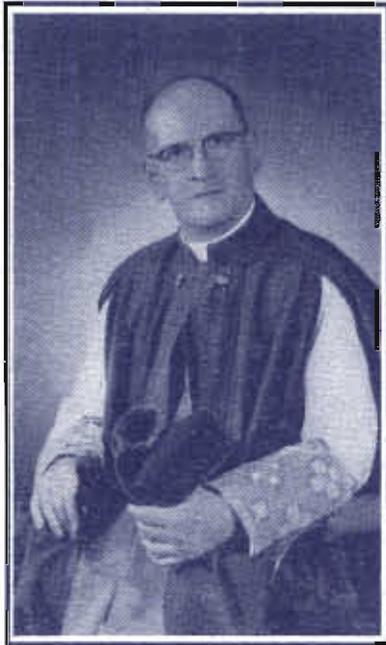
Les premiers sujets d'intervention du Comité ont souvent porté sur les menus proposés à la cafétéria et d'autres items de "cuisine" du même genre. Je me rappelle particulièrement les consultations de la part des autorités du Collège sur différentes questions discutées dans le temps... entre autres, l'admission des étudiantes au Collège, le congé de fin de semaine, la construction du Pavillon, les prix de fin d'année, etc...

Je suis heureux de participer à la célébration de ce 25^e anniversaire et de constater que l'APECLA est toujours très impliquée dans les destinées du Collège.

Quels souvenirs!


JEAN HÉBERT

CE QUE DISAIT LE SUPÉRIEUR DU COLLÈGE, EN 1965, PEU APRÈS LA NAISSANCE DE L'ASSOCIATION



L'ASSOCIATION DES PARENTS DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION (P.Q.) L'APECLA

Depuis quelques années, les rapports entre parents et maîtres se sont multipliés au Collège de l'Assomption, soit sous forme d'entrevues personnelles avec les professeurs, soit sous forme de rencontres collectives avec les autorités du Collège.

Au moins une fois par année, souvent deux, les parents ont été convoqués au Collège pour s'entendre dire de la bouche des responsables de la Maison ce qu'on est en mesure d'attendre de leurs enfants aux points de vue de la conduite, des études ou de la discipline, et quelles formes de coopération les parents peuvent apporter aux éducateurs.

Mais il manquait de structures à ces rencontres parents-maîtres, et c'était beaucoup plus une initiative du Collège qu'une organisation des parents. En fait, c'était des directives données aux parents, qui ne disposaient d'aucun organisme pour coordonner leurs désirs et pour exprimer, à l'occasion, leurs revendications.

Cet organisme a commencé d'exister l'an dernier, au printemps 1964, alors que les parents des étudiants de chaque classe se sont choisis des représentants, qui ont élu un premier conseil exécutif. Bien entendu, ce premier conseil n'était que provisoire et n'avait pour mission que de préparer la première constitution.

A l'automne de 1964, il a fallu compléter les cadres de ce conseil, et pour cela on a dû procéder à de nouvelles élections. Ce nouveau conseil s'est résolument mis à l'oeuvre pour rédiger la constitution et préparer la charte d'incorporation civile.

Grâce à l'intermédiaire très efficace de Me Pierre Viau, des lettres patentes ont été obtenues du Gouvernement de la Province de Québec dès le 7 avril 1965, et elles étaient enregistrées le 20 avril suivant.

Ainsi donc la nouvelle Association des Parents des Etudiants du Collège de l'Assomption existe maintenant légalement, moins d'un an après la mise en chantier de son organisation, et c'est un vrai succès que l'on doit attribuer à tous les membres du comité exécutif.

Dans le même temps, d'autres associations de parents d'étudiants d'autres collèges ont vu le jour, et même une fédération de ces associations de parents, de telle sorte qu'avant longtemps les associations de parents ne seront plus seulement des porte-parole des parents auprès des éducateurs, mais les voix autorisées de tous les parents intéressés auprès du Ministère de l'éducation.

On a ainsi magnifiquement répondu au regret exprimé dans la première tranche du Rapport de la Commission d'Enquête sur l'Enseignement, publiée en avril 1963, qui soulignait "la faiblesse des groupements de parents, encore à l'état d'ébauches" et qui déclarait "qu'aucune de ces associations ne semble à l'heure actuelle assez largement représentative des parents de toute la province".

Nous nous réjouissons de voir que les parents de nos étudiants ont généreusement emboîté le pas et se sont donnés des structures solides et nous souhaitons à la nouvelle association plein succès et longue vie pour le plus grand bien de l'éducation au Collège de l'Assomption et dans la Province de Québec.

*Mgr Henri Langlois, P. D.,
Supérieur.*
Mgr Henri Langlois, P.D..

L'ASSOCIATION AU FIL DES ANNÉES

Durant l'année 1964, les parents du Collège décident de se doter de structures devant faciliter leur action dans le milieu et favoriser, de ce fait, l'expression des besoins et des attentes.

Ainsi, les parents des élèves de chaque classe se choisissent des représentants qui élisent un premier conseil exécutif provisoire .

1965

- Le conseil exécutif provisoire oeuvre à la préparation des documents nécessaires en vue de l'obtention, le 7 avril 1965, de la charte d'incorporation civile de l'Association.
- Les lettres patentes constituant en corporation "L'ASSOCIATION DES PARENTS DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION (P.Q.) L'APECLA" sont enregistrées le 20 avril 1965.
- Le 8 mai, les administrateurs provisoires de la corporation de l'APECLA nomment les sept membres du comité exécutif de l'Association.
- Le règlement et le sceau de la corporation sont adoptés lors de la 1ère assemblée des parents du Collège, le 9 mai.
- Le 17 octobre, l'assemblée générale des parents de l'Association procède à l'élection des membres du comité exécutif pour 1965-1966.
- Au cours de la rencontre, le président de l'Association, Monsieur Jean Hébert, définit le rôle des parents: présence au Collège, soutien de l'action de la direction et des éducateurs et collaboration à l'épanouissement des élèves.
- A ses débuts, l'Association compte dans ses rangs des membres actifs et des membres associés.
- Les filles sont accueillies au collégial.

1966

- Les parents énumèrent leurs préoccupations:
 - l'alimentation à la cafétéria;
 - les difficultés financières du Collège;
 - la remise des prix de fin d'année;
 - le congé du samedi matin (on consulte les parents, par sondage);
 - le choix d'un logo pour la papeterie;
 - la possibilité d'une rencontre avec le Conseil d'administration du Collège.
- En cette année, environ 600 élèves fréquentent le Collège et les filles viennent d'y faire leur apparition, au secondaire.

1967

- Début d'un mouvement de pression auprès des autorités gouvernementales afin d'obtenir la gratuité scolaire.

1968

- Par le biais d'une requête, l'Association recueille 700 signatures réclamant la gratuité scolaire et demande une rencontre avec le sous-ministre du Ministère de l'éducation.
- Pour constituer le Conseil d'administration de l'Association, il faut élire un parent par vingt élèves et la représentation se fait par classe.
- Vers la fin de cette année, naît la Coopérative étudiante qui, à prix avantageux, met à la disposition des élèves volumes, disques, papeterie...

Ce service s'adresse aux élèves du collégial, car ceux de moins de 16 ans n'ont pas le droit de prendre leur part sociale (\$2.). On contourne le problème en offrant aux parents l'opportunité de se procurer une part sociale auxiliaire au profit de leur enfant élève du secondaire.

1969

- Lors de l'assemblée générale annuelle des parents de l'Association, le président de l'Association générale des élèves du Collège, Monsieur Pierre Gailloux, vient exprimer sa satisfaction relativement aux rencontres précédentes entre les deux conseils. Il rappelle l'urgence de bonnes communications en ces termes: "on a besoin les uns des autres".
- Comme on compte 800 élèves au Collège, on doit élire 40 parents au Conseil d'administration de l'Association. A la première réunion du conseil, on constate la difficulté d'impliquer et de faire participer tout ce monde; on compte 23 présences sur 40 élus.
- Dans un effort de concertation, le Collège se dote d'un conseil consultatif qui servira d'agent de liaison entre la direction et les parents; l'Association y délègue un représentant par niveau.

1970

- Les parents s'interrogent sur le contrôle des présences et demandent d'inscrire les absences au bulletin scolaire.
- Un groupe de travail étudie la possibilité de modifier les règlements du Collège relativement à la coupe des cheveux, la tenue vestimentaire et les sorties entre les cours. Plusieurs souhaitent également que les règlements du secondaire soient identiques à ceux du collégial.
- La consommation d'alcool et de drogue chez les élèves inquiète les parents.
- L'Association adresse une mise en demeure à trois débits de boissons de L'Assomption: aucune boisson alcoolique ne devrait être vendue aux jeunes de moins de 20 ans.
- Les dirigeants de l'Association négocient encore avec le Ministère de l'éducation le dossier de la gratuité scolaire et lui demandent d'augmenter ses subventions.
- Le président de l'Association, Monsieur Roger Lebeau, est invité par la Chambre de commerce provinciale à participer à la préparation d'un mémoire appuyant l'existence d'un secteur privé de l'enseignement au Québec. Il est également invité à représenter cet organisme pour la présentation et discussion de ce mémoire au Conseil supérieur de l'éducation.

1971

- Les parents sont consultés sur les règlements du Collège.

1972

- Suite à un mouvement de contestation de plusieurs élèves en rapport avec la coupe des cheveux, les parents participent à la révision des règlements du Collège.
- L'Association renouvelle sa démarche auprès des débits de boisson.

1973

- Par sondage, les parents sont consultés sur leurs attentes face au Collège. Trois cent trente-sept parents répondent à ce sondage.

1974

- L'Association s'associe au Comité de parents de la Commission scolaire de Le Gardeur dans le dossier du transport scolaire.
- L'alimentation retient encore l'attention des parents. Ces derniers recommandent la disparition des machines distributrices et suggèrent de remplacer les croustilles, le chocolat et les boissons gazeuses par des fruits et jus de fruits. Ils suggèrent également d'améliorer la présentation des aliments à la cafétéria.

1975

- Le problème de consommation de drogue refait surface. L'Association recherche des moyens de mieux informer les élèves.

1976

- L'Association demande une rencontre avec le Conseil d'administration du Collège afin de faire le point sur les difficultés que traversent les institutions d'enseignement privé et pour assurer la direction du Collège d'une plus grande collaboration de la part des parents.
- L'Association met sur pied trois sous-comités: la formation chrétienne, l'éducation sexuelle et les "lois et règlements de l'enseignement privé".
- Les parents demandent aux autorités du Collège de privilégier l'admission des frères et soeurs d'élèves du Collège à condition, bien entendu, qu'ils réussissent l'examen d'admission.
- L'Association est membre de la Fédération des Associations de parents de l'enseignement privé (FAPEP) et délègue un ou des représentants à chacun de ses congrès.

1977

- Les parents se préoccupent de l'apprentissage du français.
- Une étude en vue de la refonte de la charte de l'Association est entreprise.
- Les parents sont invités à adhérer individuellement à l'Association des parents catholiques du Québec.

1977

(suite)

- Les parents s'impliquent de nouveau lors de la grève du transport scolaire.
- A cause de certaines difficultés, l'Association se désaffilie de FAPEP.

1978

- L'Association participe à l'étude du LIVRE VERT sur l'éducation au Québec.
- L'Association adhère au Comité provincial des parents.
- Plusieurs parents se rendent en délégation à Québec afin de demander un règlement dans le conflit du transport scolaire.
- Le bulletin "INFO-PARENTS" voit le jour. Il est destiné à l'information des parents et est sous l'entière responsabilité de l'Association. Sa rédaction est confiée à un sous-comité.
- Le Conseil d'administration de l'Association, et ce, depuis ses débuts, reçoit occasionnellement la visite de l'un ou l'autre des membres de la direction du Collège, afin d'obtenir de l'information sur des sujets ponctuels. Comme ces rencontres s'avèrent fructueuses, l'Association demande aux autorités du Collège de désigner un de ses représentants afin de participer à toutes les réunions de l'Association.

1979 à 1981

- L'Association consacre ses énergies à l'information et la consultation des parents par le biais de sa publication "INFO-PARENTS".

1982

- L'Association entreprend des démarches pour sauvegarder le droit à l'enseignement privé.
- Une nouvelle étude est entreprise sur la tenue vestimentaire.
- L'Association s'implique dans la réalisation des fêtes du 150^e anniversaire du Collège. Un parent est délégué pour siéger au Comité permanent des fêtes du 150^e.
- L'Association adhère au Mouvement pour l'enseignement privé (MEP).
- Pour répondre aux besoins exprimés par le milieu, la direction du Collège permet la tenue d'une semaine d'information sur les drogues.

1983

- Toujours soucieux d'une saine alimentation, les parents répondent à l'invitation de l'infirmière et participent au concours de recettes à base de pain et de céréales.
- Les parents s'interrogent sur les effets nocifs que peut entraîner l'écoute de certaines musiques "ROCK ou suggestives".
- Les parents participent à la consultation relative à "l'énoncé de politique sur les services complémentaires aux élèves".

1983

(suite)

- Un membre du Conseil d'administration de l'Association est désigné pour siéger au conseil d'orientation du collégial.
- L'Association consacre une partie de son budget, et ce depuis ses premières années d'existence, pour contribuer à la réalisation de certains projets présentés par des élèves, comme les "Soirées Méritas" et autres activités du genre.

1984

- La discussion reprend sur la tenue vestimentaire. Cette fois-ci, le bulletin "INFO-PARENTS" est utilisé aux fins de sensibilisation.
- Les parents demandent une subvention pour la construction d'une piscine au Collège.
- L'Association participe à l'émission télévisée "Droit de parole" sur le sujet de l'enseignement privé vs l'enseignement public.

1985

- L'Association rédige une longue liste de demandes adressées aux autorités du Collège, après avoir noté les revendications des parents. On y retrouve, entre autres: "fournir de l'eau potable, organiser des activités aux heures de dîner, enseigner une bonne méthodologie de travail aux élèves et consulter les parents afin de connaître leurs désirs et besoins relatifs au bon fonctionnement du Collège".

1986

- L'Association constate et exprime sa satisfaction pour l'information plus régulière lui provenant des autorités du Collège.
- L'Association collabore avec la direction et les enseignants du secondaire à une étude sur le vécu scolaire.
- A cause du manque de ressources, à la fois humaines et financières, on assiste, à regret, à la disparition du journal "INFO-PARENTS".

1987

- L'Association participe au lancement de la Campagne du Collège.
- L'Association organise un "phonothon" auprès des parents des élèves dans le cadre de la Campagne de souscription.
- L'Association contribue à l'organisation des "Belles Soirées du Collège".
- L'Association demande à la direction d'installer, à la cafétéria une "table à salades".

1988

- De nouveau, l'Association et le Comité de parents de la Commission scolaire de Le Gardeur s'unissent pour réclamer le règlement de la grève du transport scolaire.
- De concert avec le Service de l'éducation des adultes, quatre parents participent à la réalisation des "Belles Soirées du Collège".

1988

(suite)

- L'Association délègue un représentant aux rencontres du Conseil d'administration du Mouvement pour l'enseignement privé (MEP).
- Un membre du Conseil d'administration de l'Association est désigné pour siéger au comité organisateur de la Campagne du Collège.

1989

- Un représentant du MEP vient informer les parents de l'Association sur le rôle de ce mouvement.
- L'Association organise une activité de financement (un "phonothon") et en trois soirées recueille la somme de \$14,000. destinée à l'aménagement de la nouvelle bibliothèque du Collège.
- Le président de l'Association participe à la table de l'éducation du Sommet économique permanent de Lanaudière.
- Les membres du Conseil d'administration de l'Association sont consultés sur le plan triennal de développement du Collège. Plusieurs membres participent à d'autres activités, telles la 30e édition de la Course-défi et le "Téléthon des Étoiles".
- Des parents de l'Association apportent leur concours lors de l'examen d'admission en 1er secondaire.

1990

- Deux parents sont nommés pour siéger au comité chargé d'étudier le phénomène "alcool et drogue" chez les élèves.
- L'Association collabore à la vente du surplus des livres de la bibliothèque, et ce, dans le cadre de la Campagne de financement du Collège.

Source:

Procès-verbaux des rencontres du Conseil d'administration de l'Association et autres documents connexes.

MONSIEUR ROGER LEBEAU FUT LE 2^e PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION



Personnalité publique bien connue de la Ville de L'Épiphanie, son implication à titre de commissaire d'école et sa participation à "l'Opération 55" visant l'accès aux études secondaires pour tous ne sont pas étrangères à l'élection de Monsieur Roger Lebeau à la présidence de l'APECLA. Malgré son importante implication au niveau de l'éducation publique, Monsieur Lebeau demeure favorable à l'éducation privée qu'il choisit pour son fils unique dès la première année du secondaire.

Au début de son mandat, les associations de parents de collèges privés du Québec en étaient à l'étape embryonnaire. Aussi s'agissait-il de définir un code de procédures et d'initier une implication laïque auprès d'institutions privées dirigées par des prêtres ou des communautés religieuses.

Cette notion d'implication s'est transposée au niveau du logo de l'Association des parents des étudiants du Collège de l'Assomption. Le cercle pour la notion d'ensemble et la flamme pour l'intelligence symbolisent la volonté des parents de travailler avec les autorités du Collège à l'éducation des élèves et non à les combattre. Issu de suggestions des membres du Conseil d'administration et d'un vote à main levée, ce logo compte déjà un quart de siècle.

Un événement marquant de la présidence de Monsieur Lebeau fut le dépôt d'une résolution à l'Assemblée provinciale des associations de parents des collèges privés. Cette résolution visait un financement gouvernemental des frais de scolarité pour les collèges privés et ce à 80% des coûts de l'enseignement public de l'année antérieure. Monsieur Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'éducation participant à l'assemblée, fut sensibilisé à cette demande qu'il présenta au Conseil des ministres du gouvernement avec les résultats que l'on connaît, à savoir la subvention de l'éducation secondaire et collégiale pour les institutions privées.

À l'APECLA, à la fin des années soixante, on comptait annuellement de six à sept réunions du Comité exécutif, le même nombre pour le Conseil d'administration et environ six assemblées générales des membres. Le compte-rendu de ces assemblées était publié dans le journal local *Le Portage*.

Les demandes des parents concernaient entre autres, le camp de vacances du Collège de l'Assomption et l'implication de l'APECLA au niveau du contenu des cours dans le but d'assurer la complémentarité entre le secteur privé et public.

Un sondage réalisé par l'APECLA auprès des parents en assemblée générale de même qu'auprès des élèves a été infructueux quant au port d'un uniforme. D'une part il s'agissait d'une dépense supplémentaire, d'autre part, on se sentait enrégimenté.

Les demandes de la part des élèves étaient surtout d'ordre financier particulièrement au niveau des événements sportifs.

Au fil des ans, des rencontres bi-annuelles ont tissé des liens avec l'administration du Collège.

Pour terminer, Monsieur Lebeau livre un message aux membres du Conseil d'administration de l'APECLA: "Les parents ne doivent pas cesser de s'impliquer parce que sans le soutien des parents les élèves se sentent isolés".

LES DIRIGEANTS ÉLUS DE 1965 À 1990

Allard, Mme Georgette	1975-1976	Carle, M. Yvon	1970-1972	Dupont, M. Jean-Paul	1973-1975
Allard, Mme Pauline	1983-1985	Caty, Mme Ginette Veilleux	1989-19...	Durocher, M. Marion	1969-1970
Amireault, Mme Irène	1984-1985	Caty, M. Roger	1969-1970	Durocher, Mme Nicole Lépine	1985-1986
Amireault, M. Raymond	1984-1985	Caumartin, M. Arthur	1969-1970	Dutrisac, Mme Marguerite	1965-1968
Arsenault, Mme Norma	1975-1976	Chaillé, M. Armand	1967-1968 1969-1977	Fafard, Mme Louise	1983-1985
Bail, M. Maurice	1965-1966	Charpentier, M. Octavien	1972-1973	Fleury, Mme Claudette	1986-1987
Baillargeon, Mme Estelle	1982-1985	Chaput, M. Jean-Claude	1986-1988	Fontaine, Mme Noëlla	1975-1977
Bastien, Mme Josette	1977-1978	Chartrand, M. Raoul	1966-1967	Forest, M. J.E.	1978-1980
Bastien, Mme Lise Turcot	1989-19...	Chaillon, Mme W	1966-1967	Forest, Mme Jeannette	1978-1980
Bastien, Mme Maria	1975-1976	Chalette, Mme Réjane	1969-1970	Fortin, Mme Marielle	1977-1979
Beaubien, M. Armand	1969-1977	Chèvrefils, M. P.E.	1968-1969	Foucault, M. Jean-Marc	1976-1978
Beaubien, Mme Renée	1969-1973	Chouinard, M. André	1970-1971	Francoeur, Mme Luce	1970-1971
Beauchesne, M. Jacques	1965-1966	Christin, Mme Lise	1988-1989	Fréchette, Mme Andrée	1985-1986
Beaudoin, M. Henri	1981-1983	Clermont, M. Jean	1984-1986	Gadoury, M. Normand	1978-1980
Beaudoin, M. Laurent	1974-1978	Coderre, Mme Micheline Smargiassi	1985-1987	Gagnon, Mme Andrée	1970-1972
Beaulieu, M. Yvon	1988-1989	Coiteux, M. Jean	1969-1970	Gamache, Mme Ghislaine	1981-1982
Beaumont, M. Maurice	1967-1976	Cormier, Mme Charles	1968-1970	Gariépy, Mme Gisèle	1968-1969
Beaumont, M. Robert	1971-1972	Corriveau, Mme Rita	1976-1978	Gaulin, Mme	1967-1968
Bélaïr, Mme Paul	1969-1970	Côté, Mme Madeleine	1966-1967	Gauthier, M. Georges	1965-1968
Bélaïr, Mme Marie-Marthe	1975-1978	Couillard, Mme Louise	1987-1989	Gauthier, M. Jean	1981-1983
Bergeron, Mme Raymonde	1981-1984	Courcelles, Mme Claudette	1985-1988	Gauthier, M. Jean-Guy	1985-1986
Bergeron, M. Yvon	1981-1984	Courcelles, M. Denis	1985-1988	Gauthier, M. Jean-Paul	1980-1983
Berthiaume, Mme Lucille	1969-1970	Cousineau, M.	1967-1968	Gervais, M. Yves	1966-1967
Bertrand, Mme D.	1966-1967	Cousineau, M. François	1987-19...	Giguère, M. Paul-Émile	1968-1969
Bertrand, Mme Marie-Paule	1973-1974	Crépeau, M. Jean-Maurice	1965-1966	Gingras, Mme Pauline	1975-1977
Bertrand, Mme Roch	1969-1970	Crevier, M. Armand	1967-1970	Girard, M. Ghislain	1983-1986
Bigras, Mme Nicole	1983-1984	Cyr, M. Roger	1965-1966	Girard, Mme Lisette L.	1984-1986
Binda, Mme	1967-1968	Dagenais, Mme	1967-1968	Girard, Mme Louise	1985-1988
Blais, M. Jean	1978-1984	Dagenais, M.	1967-1968	Godfrind, Mme Albert	1965-1966
Blais, Mme Marielle Beaulac	1986-1987	Daigneault, Mme Denyse	1979-1982	Godin, Mme Réal	1971-1972
Blanchette, Mme France	1988-1989	Daneau, Mme Germaine	1989-19...	Gosselin, M. R.	1967-1969
Bleau, Mme Omer	1969-1970	Dannel, M. Alain	1987-1989	Gosselin, M. Roland	1969-1989
Boisjoly, Mme Solange	1978-1979	Dansereau, M. Claude	1977-1978	Goulet, M. Guy	1974-1976
Boisvert, Mme	1967-1968	Dauphin, Mme Marcelle	1965-1970	Goulet, Mme Joseph	1969-1970
Boisvert, M. Maurice	1976-1977	Dauphin, M. Rosaire	1968-1969	Gourde, M. André	1984-1985
Bonenfant, Mme Lucien	1968-1969	DeGrâce, Mme Julie	1973-1980	Gourde, Mme Huguette	1984-1986
Bonneville, M. Roger A.	1965-1966	Delage, M.	1967-1968	Grenier, M. Fernand	1970-1972
Bouillon, M.	1967-1968	Delage, M. Marcel	1969-1970	Grenier, Mme Georgette	1970-1972
Bouillon, M. Adélar	1965-1966	Delisle, M. Vianney	1980-1983	Grenier, M. Lionel	1965-1966
Boullanger, Mme Marie-Marthe	1975-1976	Delorme, Mme Claire	1987-1988	Hébert, M. Jacques	1988-1989
Boullanger, Mme Paul	1969-1970	Deforme, M. Yves	1987-1988	Hébert, M. Jean	1965-1968
Bourdages, M. Paul	1965-1966	Demers, M. Gérard	1976-1978	Heirman, Mme Jeannine	1974-1975
Bouthillier, Mme Terry	1986-1987	Demers, M. Raymond	1969-1970	Henri, Mme Liette	1981-1982
Boutikoff, M. Michel	1978-1984	Depoix, Mme Jacqueline	1976-1977	Henri, Mme Madeleine	1966-1967
Boutikoff, Mme Pauline	1982-1984	Deschamps, M.	1968-1969	Henri, Mme Robert	1965-1966
Boyer, M. Marcel	1988-1990	Deschamps, M. Bernard	1965-1967	Herman, Mme Jeannine	1967-1969
Brien, Mme Jocelyne Lalonde	1985-1987	Deschamps, M. D.	1966-1967	Herman, Mme Ross	1967-1968
Brisebois, Mme Huguette	1977-1983	Deschênes, M.	1967-1968	Héroux, M. Michel	1985-1986
Brissette, M. Léo	1979-1980	Deslongchamps, Mme Georgette	1975-1978	Héту, Mme Micheline	1984-1987
Brosseau, Mme Cécile	1965-1966	Desmarais, M. Gérard	1965-1966	Hiron, M. J.C.	1978-1979
Bruneau, M. Robert	1965-1967	Despatie, Mme Rita	1966-1967	LaBrie, Mme Gisèle	1988-19...
Brunet, M. Jean-Paul	1965-1967	Desroches, M. André	1979-1980	Lachance, Mme J.	1966-1967
Bruno, M. Maurice	1966-1967	Desrochers, M.	1968-1969	Lachance, Mme Yvette	1969-1970
Bureau, M. Serge	1983-1984	Desrochers, M. Paul	1967-1970	Lachapelle, M. Yvon	1965-1966
Cadoret, Mme Suzanne	1965-1969	Desrosiers, M. Michel	1980-1981	Lacourse, Mme Nicole	1981-1982
Caisse, M.	1967-1968	Dicaire, M. Lucien	1970-1972	Lacoursière, Mme Monique	1982-1983
Campagna, M. J. Paul	1980-1982	Didier, M. Ernest	1965-1966	Lacroix, M. René	1980-1983
Cantin, M. Paul-André	1981-1983	Dionne, Mme Andrée	1984-1985	Lafamme, M. Lucien	1973-1975
Carignan, Mme Mariette	1972-1976	Dubois, M. Roger	1974-1975	Lafèche, Mme Paul-Emile	1965-1966
Carignan, M. Rémi	1969-1970 1974-1976 1980-1982	Ducharme, M. Bernard	1966-1967	Lagacé, Mme Micheline	1985-1986
		Dufour, Mme Lise	1982-1985	Laliberté, M. Gaston	1974-1975
		Dufresne, M.	1966-1967	Lamarque, Mme	1968-1969
		Dugas, Mme Gisèle	1988-1989	Lamarque, Mme Lise	1988-19...
		Duguay, M. Louis-René	1965-1966	Lamarque, M. Roch	1988-1989
		Dumais, Mme Claudette	1985-1988		
		Dumont, Mme Paulette	1984-1988		

LES DIRIGEANTS ÉLUS DE 1965 À 1990 (suite)

Lamarre, Mme Solange Dubuc	1989-19...
Lambert, M.	1967-1968
Lambert, M. Joseph-Lomer	1965-1966
Lamoureux, Mme Denis	1969-1970
Landry, M. Roméo	1975-1977
Langelier, M. Charles	1966-1969
Laperrière, M. Claude	1968-1975
Laperrière, M. Réal	1970-1971
	1972-1975
Lapointe, M. Guy	1969-1970
Laporte, Mme Denise Lalonde	1979-1983
Laporte, Mme Diane	1969-1970
Larivière, M. Jacques	1989-19...
Larocque, M. André	1984-1985
Larocque, Mme Suzanne	1984-1985
Latulippe, M. Pierre	1985-1987
Laurin, M. Daniel	1969-1970
Lavoie, Mme Louise	1978-1979
Lebeau, M. Clément	1971-1972
Lebeau, Mme Roger	1968-1969
	1970-1971
Lebeau, M. Roger	1965-1973
Leblanc, Mme Roberte Mercier	1984-1987
Lebrun, Mme Jacqueline	1970-1974
Lebrun, Mme Roger	1968-1970
Lefebvre, M. André	1975-1978
Lefebvre, M. Jean	1970-1972
Lefebvre, Mme Yolande	1975-1978
Lefèvre, M. Jean M.	1968-1969
Legendre, Mme Jeanne-Mance	1965-1966
Léger, M. Adelbert	1965-1966
Lepage, M. Louis W.	1965-1966
Lequin, M.	1968-1969
Lequin, M. Léo	1967-1968
Lequin, M. Marcel	1966-1967
Lequin, M. Martial	1969-1970
Letellier, M. Henri	1973-1975
Letellier, Mme Laure	1973-1974
Lévesque, M. Michel	1988-19...
Lewis, Mme Henri	1965-1966
Lima, M. Michel	1988-1989
Lima, Mme Raymonde	1988-1989
Lord, M. Roger	1965-1966
Lortie, M. Charles-Henri	1968-1969
Lussier, Mme Gisèle	1971-1972
Mailhot, M. Laurent	1967-1968
Major, M. Pierre	1971-1972
Malo, M. Gaétan	1972-1973
Malouin, M. Maurice	1978-1980
Maltais, M. Maurice	1970-1972
Marchand, M. Jean-Bernard	1976-1977
Marleau, Mme Marcelle	1968-1969
Martel, M. Lionel	1965-1966
Martel, M. Roland	1969-1970
Masse, M. Maurice	1973-1974
Mercier, Mme Gaby	1969-1970
Migué, Mme Ghyslaine	1979-1980
Morin, M. Alexandre	1972-1974
Morin, Jean-Claude	1985-1988
Morin, M. Lucien	1966-1968

Nantel, Mme Jacqueline	1970-1972
Nantel, M. Maurice	1965-1966
Nantel, M. Robert-Yves	1965-1966
Olivier, Mme Marie-Thérèse	1966-1969
Ouellet, Mme Louise	1973-1977
Quimet, M. Pierre	1977-1978
Papin, M. Gérard	1967-1969
Paquet, M. Robert	1966-1968
Paquette, M. Marcel	1988-1989
Paquette, Mme Marcelle	1969-1970
Paquette, M. Robert	1970-1972
Paquin, M. Martial	1966-1967
Paré, M. Wilfrid	1969-1970
Parent, M. Gaétan	1966-1967
Parisien, Mme Gertrude	1978-1980
Payette, Mme Mariette	1977-1984
Péloquin, M. J. André	1965-1969
Perras, Mme Johanne	1983-1984
Perrault, Mme F.	1966-1967
Perreault, M. Noël	1970-1971
Pesant, M. Pierre	1965-1966
Philié, M. Jean-Jacques	1977-1978
Picard, M.	1967-1968
Picard, M. Marcel	1979-1980
Picard, Mme Simone	1979-1980
Pigeon, Mme Nicole	1976-1982
Pilon, M. Clément	1967-1969
Plante, M. Marcel	1965-1966
Poirier, Mme Louise	1989-19...
Poirier, M. Marcel	1979-1980
Poitras, M. André	1970-1977
Provencher, M. Jean-Pierre	1988-1989
Provost, M. André	1979-1980
Proulx, M. Pierre	1973-1974
Prud'homme, Mme Jacqueline	1978-1979
Prud'homme, M. Maurice	1985-1986

Quevillon, M. André	1972-1974
Quintal, Mme Aline	1982-1983
Quintal, M. P.E.	1969-1970
Quintal, Mme Rolland	1967-1968
Quintal, M. Rolland	1967-1968

Randhawa, Mme Renée	1987-1988
Randhawa, M. Sajjad	1987-1988
Rathé, Mme Denise Morin	1989-19...
Renaud, Mme Lorraine Tessier	1989-19...
Renaud, M. Robert	1974-1976
René, M. Fernand	1984-1985
Richer, M. Marcel	1976-1979
Riel, M. Michel	1985-1986
Rivest, Mme Darie	1977-1980
Rivest, Mme Gaston	1965-1967
Rivest, M. Yvon	1978-1983
Roberge, Mme Laurette	1985-1986
Roberge, M. Rosario	1966-1967
Robillard, M. Claude	1965-1967
Robillard, M. J.P.	1966-1968
Robillard, M. Jacques	1968-1972
Robitaille, M. Damase	1976-1980
Robitaille, M. Marcel	1965-1966
Rocque, Mme Geneviève	1970-1973
Rocque, M. Georges	1969-1977
Rondeau, M. Marcel	1979-1980
Rostenne, Mme Françoise	1968-1969

St-Denis, Mme Mariette	1982-1983
Ste-Marie, M. Charles-Edouard	1965-1966
Sanschagrin, M. Gilles	1989-19...
Saulin, Mme	1967-1968
Saulnier, M. René	1967-1968
Simard, M. Laurent	1968-1969
Simoneau, Mme Andrée	1988-1989
Smith, M. Roger	1973-1975
Tanguay, M. Régent	1989-19...
Tardif, Mme Anita	1965-1966
Thouin, M. Rolland	1983-1985
Tremblay, M. Jean-Paul	1967-1969
Tremblay, M. Robert	1965-1966
Turcot, M. Claude	1985-1986
Turcot, M. Frank-A.	1965-1968
Turcot, Mme Ghislaine	1985-1989
Turcotte, M. Raoul	1965-1966
	1969-1970
Turgeon, Mme Madeleine	1981-1983
Turgeon, Mme Maria	1970-1975
Turenne, Mme Pierrette Coornaert	1985-1986
Vachon, Mme Marie	1974-1978
Venne, M. Onil	1968-1969
Vézeau, M. Réal	1983-1986
Vignola, M. Régis	1974-1976

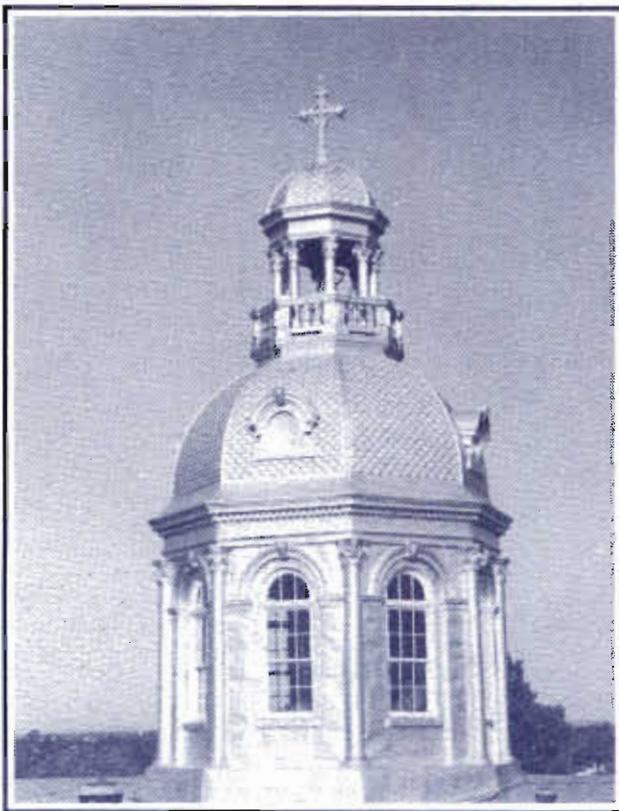
* Nous nous excusons auprès
de ceux qui auraient pu être oubliés.

*Source: Procès-verbaux des rencontres du
Conseil d'administration de
l'Association et quelques autres
documents connexes.*

LES PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION DE 1965 à 1990

M. Jean Hébert	1965-1966
M. Roger Lebeau	1966-1972
M. Armand Chaillé	1972-1977
M. André Lefebvre	1977-1978
M. Damase Robitaille	1978-1979
Mme Mariette Payette	1979-1981
M. Yvon Rivest	1981-1982
Mme Mariette Payette	1982-1983
Mme Lise Dufour	1983-1984
Mme Roberte Mercier-LeBlanc	1984-1986
M. Denis Courcelles	1986-1988
M. Alain Dannel	1988-1989
M. François Cousineau	1989-19...

L'HISTORIQUE DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION



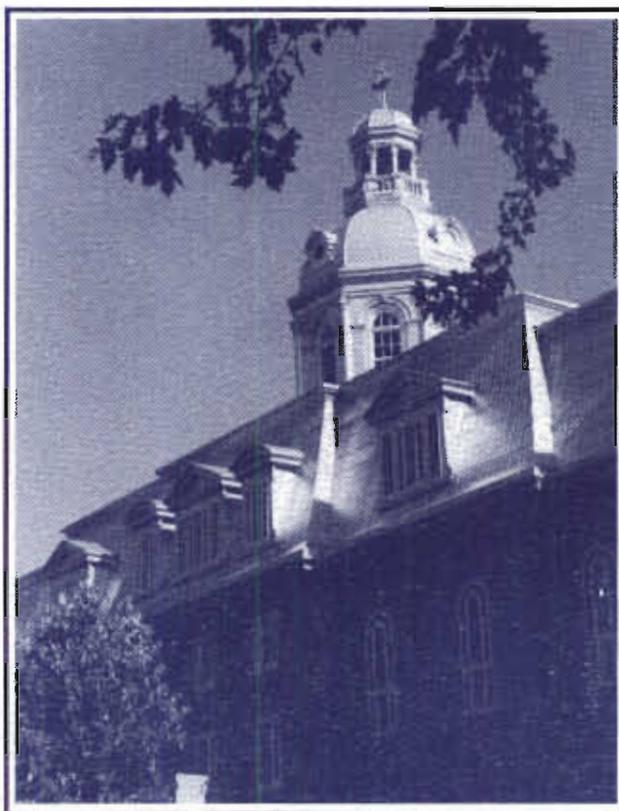
La fondation du Collège de l'Assomption, en 1832, fut l'oeuvre de deux médecins de cette localité, les docteurs Jean-Baptiste Meilleur et Louis-Charles Cazeneuve et celle du curé de la Paroisse, l'abbé François Labelle. Ces trois hommes, un prêtre et deux laïcs, unirent leurs efforts pour créer une institution que chacun d'eux, laissé à lui-même, n'aurait pas pu entreprendre. En dépit d'obstacles inouïs, ils réussirent d'abord à ériger "une construction de 80 x 47 pieds en pierres des champs et à 2 étages avec mansardes". Tel était le Collège de l'Assomption à ses débuts.

Cette modeste fondation aura vécu 158 ans de progrès constants. En effet, le Collège de l'Assomption a connu un développement rapide et continu. Les élèves y affluèrent sans cesse plus nombreux et la Corporation, constituée en 1841, réalisait pas moins d'une dizaine d'agrandissements successifs, soit en moyenne un programme de construction ou de rénovation à tous les 10 ou 15 ans. Ainsi, au fil des années, des générations de bâtisseurs ont fait surgir toutes les ressources nécessaires à une maison d'éducation qu'ils voulaient de plus en plus large et ouverte, de mieux en mieux adaptée aux exigences de chacune des époques.

Affilié à l'Université Laval dès 1880 et à l'Université de Montréal, en 1922, le Collège se consacra à l'enseignement classique: six années d'humanité et deux ans de science et de philosophie. A compter de 1960, ce programme traditionnel s'est transformé en un enseignement général de niveau secondaire et de niveau collégial.

En 1965, le Collège devenait mixte au collégial et 14 filles s'y inscrivirent. L'année suivante, c'était au tour du secondaire d'accepter des filles comme élèves.

En 1969, le Collège fut déclaré d'intérêt public pour ses deux niveaux d'enseignement et en 1970, il adoptait définitivement les programmes du Ministère de l'éducation.



En fermant ses deux résidences en 1975, le Collège tournait une page de son histoire. Les faits et gestes des pensionnaires, leur plaisir à "jouer des tours" à leurs professeurs et leurs escapades au village feraient désormais partie de son folklore.

En 1982, le Collège célébrait son 150^e anniversaire. Cette année-là, environ 1000 personnes ont participé à l'Amicale des anciens pour témoigner leur attachement à un établissement d'enseignement bien enraciné dans son milieu.

Deux ans plus tard débutait un programme modeste d'éducation populaire à l'intention des adultes. Le Collège répondait ainsi aux attentes de la population avoisinante. En 1986, l'Éducation des adultes devenait une réalité et, l'année suivante, le Collège obtenait l'autorisation d'offrir des programmes d'enseignement professionnel. L'Éducation des adultes, quant à elle, devenait un service plus structuré et offrait un éventail de cours fort intéressant.

En 1965, le Collège comptait 596 élèves, dont 14 filles. Vingt-cinq ans plus tard, 1009 élèves sont inscrits au secondaire, 546 à l'enseignement régulier au collégial et plus de 950 à l'Éducation des adultes. Fait significatif, les filles sont désormais majoritaires à l'enseignement régulier.

Les effectifs scolaires ont augmenté de façon significative. Le Collège s'est impliqué dans plusieurs dossiers à dimension régionale. De nouveaux programmes ont été mis sur pied. Des services se sont développés. Ce sont là autant de signes de la volonté de maintenir et de développer notre Collège.

Le Collège de l'Assomption est conscient d'oeuvrer dans un contexte bien différent de celui d'autrefois mais, aujourd'hui comme hier, il vise toujours à l'excellence et à former des citoyens responsables et des chrétiens engagés au service des autres.

Normand Therrien, Recteur

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION (1989-1990)
• UNE ÉQUIPE ACTIVE •



1ère rangée, de gauche à droite:

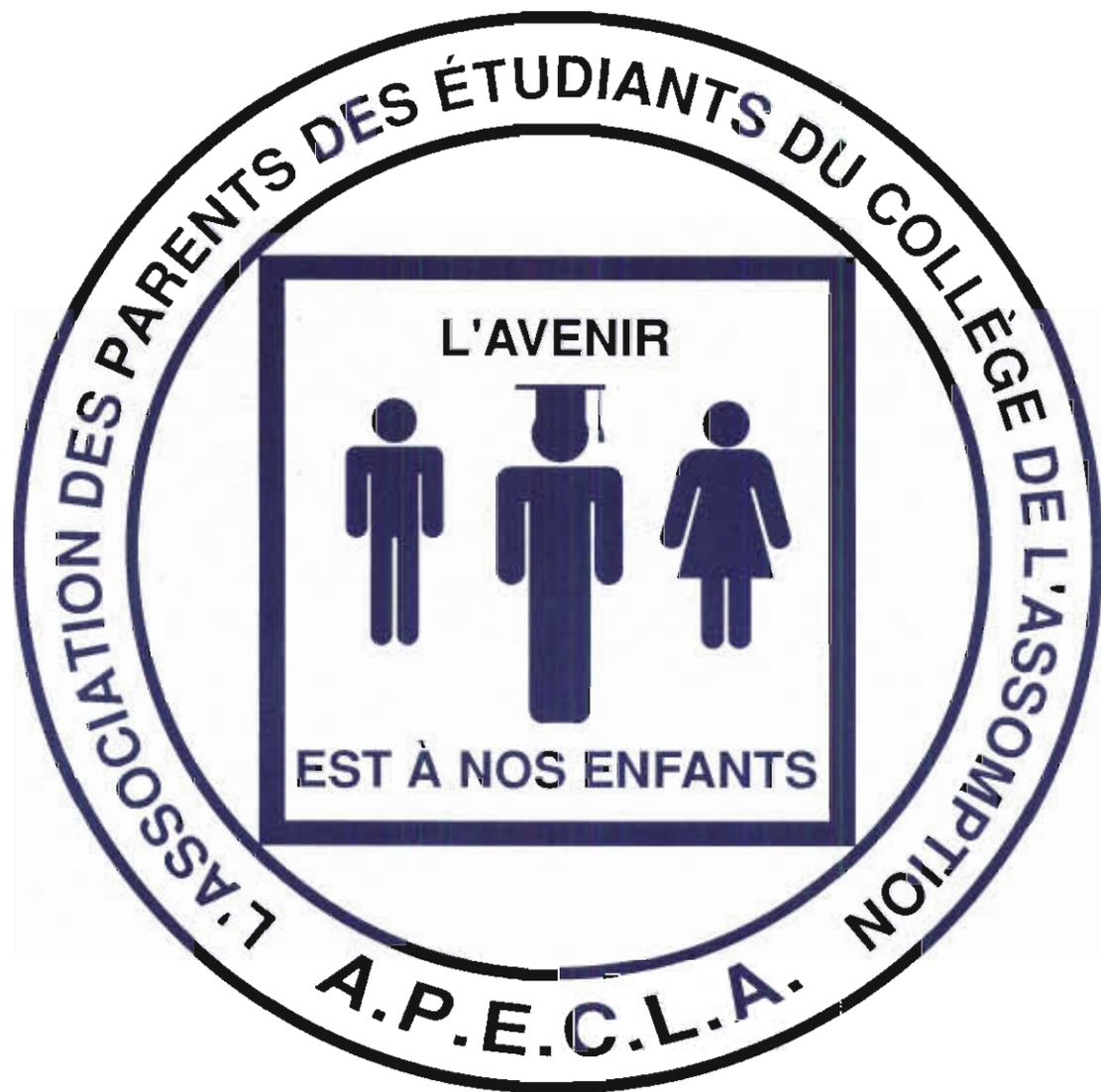
**M. Gilles Sanschagrín, Mme Gisèle LaBrie,
M. François Cousineau et M. Régent Tanguay.**

2e rangée, de gauche à droite:

**Mesdames Louise Poirier, Ginette Veilleux-Caty,
Lorraine Tessier-Renaud, Lise Lamarche,
Solange Dubuc-Lamarre et Germaine Daneau.**

Absents lors de la prise de la photo:

Messieurs Michel Lévesque et Jacques Larivière.



“Le cercle représente une union ou une association. Le diplômé représente un élève du Collège de l'Assomption. Cet élève est accompagné de ses parents. Tout cela explique l'identification: “L'Association des parents des étudiants du Collège de l'Assomption”. Le carré représente une fenêtre du Collège de l'Assomption d'où se prépare à sortir un étudiant. Il se dirige vers un avenir inconnu. Cet étudiant a reçu beaucoup d'aide de ses parents qui sont un peu en retrait et qui regardent leur enfant aller vers son avenir à lui et l'avenir de la société.

D'où vient mon slogan: *L'avenir est à nos enfants*”.

L'ASSOCIATION - UNE PRÉSENCE ACTIVE AU COLLÈGE EN CETTE 25^e ANNÉE!

En cette année de son jubilé d'argent, l'Association mise sur une plus grande collaboration avec la direction du Collège et les éducateurs. Elle se donne également comme objectifs d'établir des liens durables avec les associations d'élèves et d'offrir aux parents une association qui soit représentative de leur vision.

Diverses activités sont retenues pour atteindre ces objectifs. Des parents, membres du Conseil d'administration, acceptent la responsabilité de chacune des activités suivantes:

- Une communication plus fréquente avec les divers intervenants dans l'éducation de nos enfants: M. François Cousineau et Mme Louise Poirier.
- La représentation de l'Association au Mouvement pour l'enseignement privé: M. Régent Tanguay, qui est membre du Conseil d'administration du Mouvement.
- Une représentation et une disponibilité aux activités étudiantes: Mme Solange Dubuc-Lamarre et Mme Germaine Daneau.
- La participation à la campagne de financement du Collège: Mme Solange Dubuc-Lamarre, Mme Gisèle LaBrie et Mme Lorraine Tessier-Renaud.
- La préparation d'une fête de Noël à laquelle ont participé des membres de la direction du Collège, une représentante des étudiants ainsi que des parents de l'Association et qui a permis un échange fructueux entre tous: Mme Lise Lamarche et M. François Cousineau.
- La révision de la charte de l'Association qui actualisera certains objectifs en tenant compte de certaines réalités des années 1990: Mme Gisèle LaBrie, Mme Lorraine Tessier-Renaud et Mme Ginette Veilleux-Caty
- La participation au Téléthon des Étoiles organisé par les élèves: M. Marcel Boyer et M. François Cousineau.
- L'organisation d'activités pour souligner le 25^e anniversaire de l'Association: M. Régent Tanguay, M. Michel Lévesque, Mme Lise Lamarche et M. Marcel Boyer.
- L'échange d'articles de sports: M. Jacques Larivière, M. Michel Lévesque et M. Gilles Sanschagrin.

Pour l'Association, c'est une 25^e année remplie de projets, en voie de réalisation.

Une implication et une présence active qui ont dépassé les mots et se sont concrétisées dans des actions.

L'Association se tourne de cette façon vers l'avenir!

L'AVENIR, APRÈS 25 ANS!

*À 25 ans, on est adulte.
On a des objectifs à réaliser.
L'avenir, on ne le connaît pas.
Mais nos objectifs, eux, on les connaît.*

L'Association entrevoit un avenir axé sur la communication et la participation.

La communication: Notre Association représente les parents des élèves. Elle est leur voix. Une voix qui veut se faire entendre de tous les intervenants dans l'éducation de nos enfants: parents, éducateurs, direction du Collège, corporation et Conseil d'administration. Se faire entendre pour s'impliquer plus activement pour que nos efforts convergent tous vers un même but.

La participation: Au-delà des mots, il y a l'action. Les parents peuvent être de précieux collaborateurs s'ils s'impliquent activement dans la vie du Collège. Pour réaliser cet objectif, l'Association veut tout d'abord susciter l'intérêt des parents pour une plus grande participation à ses activités. De là, part l'action. Des parents impliqués et actifs dans l'Association. Une Association impliquée et active dans la vie du Collège et l'éducation des enfants.

**GRANDIR AVEC LE COLLÈGE,
GRANDIR AVEC NOS ENFANTS,
C'EST L'AVENIR DE L'ASSOCIATION.
LA "VOIE" DE L'AVENIR POUR L'ASSOCIATION,
C'EST PAR LA COMMUNICATION
ET LA PARTICIPATION QU'ELLE PASSE!**

SOURCES • RÉFÉRENCES

- Procès-verbaux des rencontres du Conseil d'administration de l'Association et documents connexes.
- Les documents constituant les lettres patentes de l'Association.
- Archives du Collège de l'Assomption.

ONT PARTICIPÉ A L'ÉLABORATION DE L'HISTORIQUE ET/OU AU JURY DU CONCOURS DU LOGO:

M. Florent Beaulieu,
professeur au Collège,
(jury)

M. l'abbé Fernand Boulet,
archiviste du Collège

M. Marcel Boyer,
Conseil d'administration de l'Association

Mme Ginette Veilleux-Caty,
Conseil d'administration de l'Association

M. François Cousineau,
président de l'Association,
(jury)

M. Jean Hébert,
ancien président de l'Association

M. l'abbé Robert Laliberté,
secrétaire général du Collège

Mlle Julie Lamarche,
présidente du comité des élèves du secondaire,
(jury)

Mme Lise Lamarche,
Conseil d'administration de l'Association
("L'Association au fil des années")

Mme Guylaine Lavoie,
professeur au Collège,
(jury)

M. Roger Lebeau,
ancien président de l'Association

M. Michel Lévesque,
Conseil d'administration de l'Association,
(présentation des projets au jury)

M. Paul Major,
président du Conseil d'administration
du Collège

Mme Louise Poirier,
Conseil d'administration de l'Association,
("L'Association - Une présence active
au Collège en cette 25^e année" et
"L'Avenir, après 25 ans!")

M. Régent Tanguay,
responsable du Comité du 25^e,
président du jury du concours du logo et
rédacteur en chef de l'historique intitulé
"Hommage aux Parents 1965 • 1990"

M. Normand Therrien,
recteur du Collège,
(jury ainsi que révision de texte)

Mme Rachelle Tremblay,
collaboration spéciale
("Les dirigeants élus de 1965 à 1990"
et "Présidents de l'Association
de 1965 à 1990")

M. Jean-Marc Venne,
élève du collégial,
(jury)

Édité par
l'Association des parents des étudiants du Collège de l'Assomption
270, boulevard l'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) J0K 1G0 • Tél.: (514) 589-5621

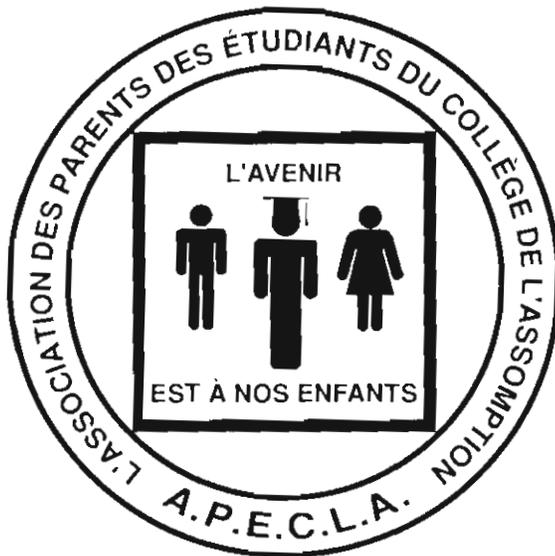
Rédacteur en chef
Régent Tanguay
responsable du Comité du 25e

Imprimé par
l'Imprimerie Kiwi Copie
563, rue St-Louis, Joliette (Québec) J6E 2Z4 • Tél.: (514) 755-4577

Tous droits réservés

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal - 2e trimestre 1990
ISBN 2-9801977-0-X

PROPRIÉTÉ DE
LA SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE
CANADIENNE-FRANÇAISE



Imprimé entièrement sur du papier recyclé